FLASH NOTE

03.02.2023

La Chine, un marché incontournable pour les investisseurs en 2023?

Publié
3 Février 2023

Longueur
5 minute(s) de lecture

Après presque deux années difficiles pour les actions chinoises en raison du durcissement de la réglementation, des tensions géopolitiques et du ralentissement économique, l'année 2023 s'annonce plus prometteuse pour les investisseurs.

Les marchés financiers chinois ont été extrêmement volatils en 2021 et 2022 sous l'effet de plusieurs décisions politiques et d'autres circonstances, qui sont venues accroître la nervosité des investisseurs étrangers. Citons ainsi un durcissement de la réglementation dans certains secteurs, les déboires financiers du géant immobilier Evergrande et les exigences de transparence plus strictes imposées aux sociétés chinoises cotées aux États-Unis – sans oublier la très stricte politique « zéro Covid » de Pékin, ou encore les craintes d'invasion de Taïwan dans le sillage de l'offensive russe en Ukraine.

Toutefois, 2023 pourrait ouvrir un nouveau chapitre pour les investisseurs alors que débute l'année du Lapin d'Eau, symbole de paix, de prospérité et de retour à la normale, entre autres. Les changements décisifs survenus dans le pays ces derniers temps laissent prévoir une normalisation de l'économie chinoise et pourraient déboucher sur de nombreuses opportunités, en particulier dans les secteurs liés à la consommation.

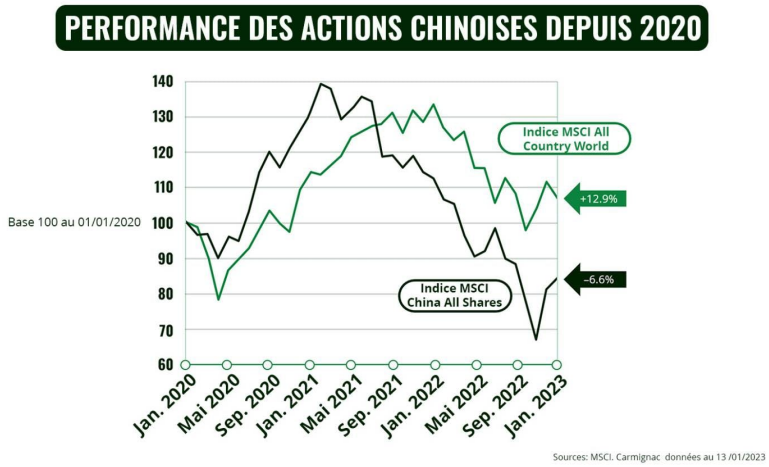

L'horizon s'éclaircit

Les voyants sont repassés au vert pour les actions chinoises. Sur les cinq facteurs de risque qui pesaient sur le marché en 2021 et en 2022 (le durcissement de la réglementation, la crise de l'immobilier, la politique zéro Covid, des considérations politiques locales et les tensions entre la Chine et les États-Unis), quatre ont quasiment disparu.

Pékin a en effet mis fin à son tour de vis réglementaire et le gouvernement affiche même sa volonté de soutenir les entreprises, y compris les poids lourds d'internet et les promoteurs immobiliers. Quant au cinquième facteur - les tensions entre les États-Unis et la Chine, qui si elles sont remontées après l'incident du "ballon espion" chinois, ne devraient pas s'intensifier selon nous. Nous pensons que la reprise économique post-covid sera le principal moteur des actions chinoises en 2023.

Le gouvernement chinois a mis en œuvre des changements concrets depuis le Congrès du parti communiste, en octobre dernier, le plus spectaculaire étant la fin de la stricte politique zéro Covid, une décision nécessaire qui a permis de rouvrir les frontières (certes un peu brusquement) le 8 janvier. La Chine a également décidé d'infléchir sa politique économique en faveur de la croissance; ainsi, lors de la Conférence centrale sur le travail économique (le principal événement économique du pays), des responsables politiques de premier plan ont fait savoir que l'encouragement de la demande intérieure constituerait une priorité pour 2023.

Même si la rapidité de la levée des restrictions peut induire quelques difficultés à court terme, nous tablons désormais sur un redémarrage de la croissance chinoise à partir du premier semestre. Nous prévoyons ainsi une hausse de l'activité de l'ordre de 5.0% en 2023, ce qui ferait de la Chine la seule grande économie du monde à connaître une accélération de la croissance de son PIB.

Des perspectives de croissance optimistes, alimentées par la demande intérieure

Tous ces facteurs laissent prévoir une augmentation significative des dépenses de consommation des Chinois, qui devrait se traduire par une croissance du chiffre d'affaires des entreprises du pays au cours des prochaines années.

Une hausse des infections au Covid risque de peser sur les dépenses des ménages au premier trimestre. Cependant, la situation devrait s'améliorer dès le deuxième trimestre, avec la mise en œuvre par Pékin de sa politique d'encouragement de la croissance et de la consommation, et au fur et à mesure que les pouvoirs publics comme les habitants du pays apprendront à « vivre avec le virus ».

Ajoutons que les ménages chinois détiennent à ce jour une épargne excédentaire de presque 18 000 milliards de renminbi (2 500 milliards d'euros), dont 4 000 milliards thésaurisés depuis 2020, principalement en raison des confinements, une situation qui laisse prévoir un redémarrage des dépenses de consommation.

Le marché du travail devrait lui aussi retrouver des couleurs. En Chine, presque un emploi sur cinq suppose un contact physique et se trouve, à ce titre, susceptible d'être affecté par la situation sanitaire. La suppression de la politique zéro Covid et la réouverture totale de l'économie chinoise pourraient donc stimuler à la fois les recrutements en entreprise et les dépenses des ménages, ce qui devrait encourager un rebond de la consommation.

D'autres moteurs de croissance structurels favorables à la demande intérieure chinoise existent : une population de 1,4 milliard d'habitants, un PIB par habitant de plus de 12 500 dollars, une augmentation de la part du revenu des ménages consacrée à la consommation et une multiplication par cinq de la consommation totale des ménages entre 2005 et 2020.

Si, en outre, nous examinons la consommation des ménages en pourcentage du PIB, nous constatons qu'elle s'élève aujourd'hui à 54.3% en Chine, un ratio bien inférieur à celui des pays développés (il atteint 82,6% aux États-Unis[1] par exemple). La marge de progression des dépenses de consommation des ménages chinois apparait donc considérable.

D'autres raisons de s'intéresser aux actions chinoises

Il existe bien d'autres raisons d'investir sur le marché chinois. En effet, celui-ci compte plus de 6 000 sociétés cotées, dont la capitalisation boursière cumulée dépasse 19 000 milliards de dollars[2], ce qui en fait le deuxième marché boursier du monde derrière les États-Unis. Dès lors, il est difficile de ne pas s'y intéresser. Pourtant, malgré la taille et la dynamique de ce marché, les sociétés chinoises ne pèsent que 3.6% de l'indice MSCI All Country World (qui regroupe des actions d'une cinquantaine de pays), contre 60.4% pour les sociétés américaines et 5.6% pour les japonaises.

La valorisation des actions chinoises est également attrayante. Leur ratio cours sur bénéfices (PER) - qui reflète le montant que les investisseurs sont prêts à payer aujourd'hui pour l'action d'une société en fonction de ses perspectives de résultats -, se situe actuellement[3] à environ 11. Ce multiple est légèrement inférieur à sa moyenne sur dix ans, et surtout très en dessous de la valorisation des actions mondiales qui se négocient sur la base d'un PER d'environ 15. A cela s'ajoute la réduction des coûts opérée ces trois dernières années par la plupart des entreprises chinoises. Cette baisse devrait favoriser une remontée des bénéfices de ces sociétés chinoises en 2023 dans le sillage de la croissance de leur chiffre d'affaires.

Enfin, les actions chinoises peuvent représenter un vecteur efficace de diversification d'un portefeuille, aussi bien en termes d'exposition géographique que de thèmes d'investissement. Nous distinguons un potentiel particulièrement significatif dans quatre domaines clés de la nouvelle économie du pays : 1) l'innovation technologique et industrielle, 2) la santé, 3) la transition écologique et 4) la montée en gamme de la consommation.

Après 20 mois difficiles, 2023 pourrait marquer un nouveau départ pour les marchés financiers chinois. S'il convient de ne pas perdre de vue certains risques (comme une possible hausse des contaminations au Covid ou certains événements géopolitiques), nous pensons qu'il est possible d'en atténuer un grand nombre au moyen d'une gestion de portefeuille active. Une approche d'investissement agile et sélective, adossée à une vision à long terme – parfaitement en adéquation avec l'année du Lapin d'Eau – qui nous semble indiquée pour 2023.

[1]Source : Banque mondiale, dépenses de consommation finale en % du PIB

[2]Sources : Bloomberg, CICC Research, 2022

[3]PER des sociétés représentées dans l'indice MSCI China, qui rassemble des grandes et moyennes capitalisations cotées aux Bourses de Shanghai et de Shenzhen.

Pour en savoir plus sur les possibilités d'investissement sur le marché chinois :

Présentation de notre fonds de placement investi en valeurs chinoises

Nous contacter

Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

En Suisse : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".
En France : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.fr, ou sur demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs"
Au Luxembourg : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.lu, ou sur demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".